

Prévenir et gérer les comportements violents des élèves

L'école, lieu de vie et d'apprentissage, construit l'élève et le citoyen. La maîtrise des fondamentaux en est une condition indispensable : respecter autrui et dans la construction de la personnalité de l'élève et de sa relation à autrui.

C'est tout au long de la scolarité obligatoire, depuis l'école maternelle, que se développent et se construisent les compétences fondamentales au développement de l'élève, dans le cadre d'un parcours, dont les étapes sont élaborées en équipe. Les compétences psychosociales constituent un aspect fondamental à développer dans le cadre des apprentissages sociaux. Un certain nombre d'élèves manifestent, par leur comportement, la permanence de besoins. La réponse à ces besoins participe de la mission éducative de l'Ecole.

L'Institution se doit par ailleurs d'accompagner les personnels en prise avec des comportements perturbateurs, parfois violents, qu'ils affrontent au sein de leurs classes et des écoles. Le plan de lutte contre les violences scolaires nous amène à ré-interroger les violences subies dans les écoles et à imaginer un traitement des violences scolaires articulant les actions menées.

Le protocole départemental, rédigé par une équipe pluri catégorielle, propose des réponses aux besoins des équipes. Il définit une démarche, investissant dans un premier temps les dimensions préventives. Il met aussi l'accent sur les modalités de gestion de l'irruption de la violence dans l'école. Les situations les plus difficiles, pouvant déboucher sur des

crises, sont abordées, afin d'accompagner chaque acteur dans la construction de la réponse la plus appropriée.

La prise en compte des besoins des élèves et l'adaptation des réponses se construisent dans une dynamique collective, associant au sein des équipes des acteurs diversifiés. La qualité de la relation aux élèves et aux familles reste la condition première à la réussite du parcours aménagé aux regards de besoins identifiés, associant les parents, responsables légaux, dans une démarche de coéducation. C'est à cette condition fondamentale que se construiront des réponses acceptables pour l'élève et sa famille.

Le protocole départemental a aussi été réfléchi pour répondre aux besoins des personnels, améliorer leur protection et leur accompagnement. Il intègre un ensemble de ressources qui permettront aux équipes de construire un plan global de prévention et d'action et d'identifier les partenaires du territoire qui contribueront à construire les modalités d'action les plus appropriées aux problématiques rencontrées.

*J.Y. BESSOL
IA DASEN du Nord*

Niveau 1

Conseils pour établir un climat scolaire serein

L'équipe interroge le cadre éducatif, la place des différents acteurs de la communauté éducative, leurs interactions, les pratiques de classe. Elle travaille le développement des compétences psycho-sociales, les enjeux de la coéducation, les relations avec les partenaires de l'école. Elle construit une démarche commune et cohérente qui prend appui sur les instances de concertation éducative et pédagogique (conseil de maîtres, conseil de cycles, conseil d'élèves, conseil d'école, conseil école – collège, CESC ...)

Quelles questions se poser ?

- Le cadre éducatif est-il sécurisant et équitable ? Comment sont établies les règles ? Comment les différents acteurs peuvent-ils se les approprier ?
- Quelle est la place accordée à l'élève, à sa parole, à sa famille ? Comment sont gérés les micro-conflits ?
- Quelles actions sont engagées pour responsabiliser les élèves et valoriser les comportements positifs ?
- Comment la diversité et de l'hétérogénéité scolaire sont-elles prises en charge ?
- Les pratiques de pédagogie coopérative favorisent-elles les apprentissages individuels et collectifs ?
- Quelle place est réservée à l'évaluation positive au service des apprentissages et au développement de l'estime de soi ?
- La cohérence entre les acteurs et la continuité sur les différents temps de la journée autour de l'enfant-élève sont-elles effectives ?
- Les sanctions sont-elles comprises et élaborées par tous, sont-elles explicites pour tous ?
- Les procédures et dispositifs de protection de l'enfant sont-ils explicites pour tous ?

Ressources et outils

- Plan de lutte contre les violences scolaire - Prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire - Circulaire n° 2019-122 du 3-9-2019 - [Consulter la circulaire](#)
- Améliorer le climat scolaire pour une école de la confiance – [Consulter le site](#)
- Climat scolaire et prévention des violences - [Consulter le site](#)
- Guide Agir sur le climat scolaire à l'école primaire - [Consulter le document](#)
- Climat Scolaire - [Consulter le site](#)
- Le parcours citoyen : dossier de la mission Valeurs de la République de la DSDEN du Nord - [Consulter le site](#)

Niveau 2

Prendre en compte les besoins des élèves, identifier d'éventuelles difficultés relationnelles et/ou comportementales, prévenir les risques

L'équipe sait analyser le public accueilli, repérer les élèves fragiles et à besoins éducatifs particuliers. Elle s'est donné les moyens de concevoir les modalités de réponse à la diversité des élèves. Elle prévoit les aménagements qui doivent être mobilisés pour prévenir les situations de violence.

Quelles questions se poser ?

- L'équipe dispose-t-elle d'outils et de repères lui permettant de formaliser l'observation et l'identification des besoins des élèves (besoin d'attachement, expression des émotions...)?
- Les outils permettent-ils le suivi de la situation de l'élève, le partage des éléments d'observation par chaque acteur impliqué à son niveau ?
- Quels dispositifs, à court, moyen et long terme sont mis en place ? Comment sont-ils suivis ?
- L'équipe dispose-t-elle d'un protocole de gestion de la situation de violence ? Comment est-il construit et communiqué ? Est-il adapté au contexte spécifique de l'école ?
- Le réseau de ressources internes a-t-il été mobilisé ? Un réseau de partenaires est-il identifié ? Comment le dialogue avec les familles contribue-t-il à identifier et à co-construire des réponses ?
- Quels supports et quels temps ont permis de travailler avec les parents, les partenaires ?
- L'environnement éducatif et la situation de l'enfant dans sa globalité sont-ils pris en compte (besoins éducatifs, bientraitance ...) ?

Ressources et outils

- Rédiger un « relevé des faits », conseils pour objectiver les faits - [Télécharger le document](#)
- Réunir une équipe éducative - [Télécharger le document](#)
- Modèle de courrier d'invitation à une équipe éducative - [Télécharger le document](#)
- Rédiger un compte-rendu d'équipe éducative - [Télécharger le document](#)
- Rédiger un contrat de comportement engageant l'élève - [Télécharger le document](#)
- Exemples de contrat - [Télécharger le document](#)
- Rédiger un Programme Personnalisé de Réussite Educative Comportement - [Télécharger le document](#)
- Elaborer et mettre en oeuvre un protocole de gestion d'un élève en crise (Cap école inclusive) [Consulter le document](#)
- Protocole de prise en charge de l'élève - [Télécharger le document](#)

Niveau 3

Gérer la situation de violence

Appréhender et agir sur la situation en mettant en place les mesures de protection, d'alerte et de gestion de la crise les plus appropriées. L'analyse de la situation conduit à identifier des priorités d'action, à mobiliser les interlocuteurs et les soutiens nécessaires pendant la crise, afin d'éviter d'affronter seul la situation.

Quelles questions se poser ?

- Par quels moyens l'alerte est-elle déclenchée ? Qui a-t-on besoin d'alerter ? Qui intervient ? Comment ?
- Comment l'élève est-il pris en charge ? Comment les autres élèves sont-ils pris en charge ?
- Toutes les mesures de protection de l'enfant ont-elles été prises ? Par qui est prévenue la famille, quand ?
- Les impératifs en termes de communication sont-ils respectés ?
- Quel soutien est apporté en cours de situation : à l'enseignant, à la famille, aux élèves de la classe ?

Ressources et outils

- Application « Faits établissements - [Accéder à l'application](#)
- Protocole d'alerte et de protection lors d'une crise - [Télécharger le document](#)
- Protocole de prise en charge de l'élève - [Télécharger le document](#)
- Composer sa cellule de prise en charge - [Télécharger le document](#)

Niveau 4

Après la situation de violence

Il s'agit d'analyser la situation et de réguler les actions mises en œuvre pour construire un schéma de prévention. La réflexion collective se déroulera d'une part dès la fin de crise, afin d'échanger sur les impressions et interprétations, d'évacuer les affects. En différé, elle permettra de formaliser le retour d'expérience pour mieux anticiper.

Quelles questions se poser ?

- Comment revenir sur la crise avec l'élève, avec la classe, avec la famille ? Comment et quand est mise en place l'équipe éducative qui suit la crise, le cas échéant ?
- Quelles sanctions et actions éducatives sont envisagées collectivement ?
- Quel accompagnement de la famille est envisagé ?
- Quelles sont les modalités de retour à l'école et en classe prévues pour l'élève ?
- Comment sera formalisé le retour d'expérience ?
- Quels interlocuteurs pour soutenir l'équipe et lui permettre de réguler son action ?

Ressources et outils

- Reprendre contact avec un élève après la crise - [Télécharger le document](#)
- Communication avec les familles à la suite d'une situation de crise - [Télécharger le document](#)

L'accompagnement en territoire, les acteurs (1/2)

L'équipe de circonscription

Le directeur prend l'attache de l'IEN de la circonscription afin de l'informer de la problématique rencontrée. L'inspectrice-inspecteur et son équipe accompagnent les directrices-directeurs dans la mise en œuvre de leur plan d'actions et en assurent la coordination. Ils apportent leur conseil et leur soutien aux équipes enseignantes. Les situations les plus sensibles sont remontées à la DSDEN.

Le pôle violence / harcèlement

Le pôle centralise les faits de violence et les événements graves en milieu scolaire, qui doivent faire l'objet d'une saisie dans l'application « Faits établissement », et les situations de harcèlement.

Le pôle offre une écoute, un soutien, un accompagnement visant à analyser les démarches effectuées et à apporter des conseils quant à l'attitude à adopter selon les situations évoquées. Il oriente vers les ressources et les personnes qui peuvent aider à faire face aux difficultés.

Les situations de harcèlement sont suivies en lien avec les référents départementaux du 1er et du 2d degré.

Claude MIGNOT, responsable du pôle violence / harcèlement
Sophie PONS - Hakima BOURABI (Violence)
dsden59.pole-violence@ac-lille.fr
Anne-Sophie BALCEREK (Harcèlement)
dsden59.pole-harcelement@ac-lille.fr
Tel : 03 20 62 33 00

La Mission promotion de la santé en faveur des élèves et Le service social en faveur des élèves et des personnels

Les représentants de ces services sont également associés aux actions d'accompagnement et de formation.

ce.i59servmed@ac-lille.fr
ce.i59servsoc@ac-lille.fr

Les directeurs vie scolaire (DVS)

Les directeurs vie scolaire apportent à leurs collègues, par des échanges entre pairs, une aide à l'analyse de situations complexes ou nécessitant un regard extérieur. La prévention et l'analyse réflexive de situations de crise rencontrées, la coopération et le partage d'expériences seront bénéfiques à tous.

Secteurs de Lille 1, Lille 3, Douai

Stéphanie LEMAGNENT
dsden59.dvslille@ac-lille.fr
Tel : 06 11 14 10 71

Secteur d'Avesnes, Valenciennes, Cambrai

Frédéric BAK
dsden59.dvsvalenciennes@ac-lille.fr
Tel : 06 11 14 10 69

Secteur de Lille 2, Dunkerque, Roubaix-Tourcoing

Anne DUFOUR
dsden59.dvsdunkerque@ac-lille.fr
Tel : 06 03 84 09 64

L'équipe mobile de sécurité (EMS)

L'EMS est composée d'une équipe pluridisciplinaire associant des personnels issus de la sécurité et de l'éducation nationale.

Elle propose des questionnaires de climat scolaire afin d'établir un diagnostic du climat de et accompagne des pistes d'actions.

Par ailleurs, elle accompagne, conseille systématiquement les personnels de l'Éducation Nationale lorsque ces derniers sont victimes d'outrages, de violences ou de menaces dans l'exercice de leurs fonctions. Elle favorise également les contacts avec les référents scolaires policiers ou gendarmes.

Marie-Annick DEROIDE, coordinatrice de l'EMS
coordonateur-ems@ac-lille.fr
Tel : 06 40 19 70 72

L'accompagnement en territoire, les acteurs (2/2)

RESPIR : Réseau d'Enseignants Spécialisés Pour une Inclusion Réussie

Le réseau a pour objectif de soutenir et d'accompagner la scolarisation d'élèves sur le champ des troubles du spectre de l'autisme ou confrontés à des difficultés majeures d'expression relationnelle et comportementale, d'améliorer les conditions d'accueil et d'inclusion en milieu scolaire, d'outiller les équipes et d'élaborer des ressources.

[Télécharger la plaquette du réseau](#)

Contacts :

Circonscriptions AVESNES – VALENCIENNES ASH

Florent NAVELLIER respir-avesnes@liste.ac-lille.fr

Frédérique GAPSKI respir-valenciennes@liste.ac-lille.fr

Circonscriptions DOUAI - CAMBRAI ASH

Vincent PAMART Douai : respir-douai@liste.ac-lille.fr

Pascal SILVAIN Cambrai : respir-cambrai@liste.ac-lille.fr

Circonscriptions DUNKERQUE – Lille 2 ASH

Armelle LECONTE respir-lille2@liste.ac-lille.fr

Estelle OBEIN respir-dunkerque@liste.ac-lille.fr

Circonscriptions LILLE 1- Lille 3 ASH

Isabelle GYLBERT respir-lille1@liste.ac-lille.fr

Nicolas COPPIN respir-lille3@liste.ac-lille.fr

Circonscription ROUBAIX – TOURCOING ASH

Isabelle LECHEVALIER respir-roubaix-tourcoing@liste.ac-lille.fr